



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mille vingt - trois, le quatre avril à 19 heures quarante cinq, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-AUBIN DES CHATEAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel RABU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 14 avril 2023

Présents :

- | | | |
|------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| ● 1 M. Daniel RABU | ● 8 Mme Jacqueline | ● 15 M. Vincent AUFFRAIS |
| ● 2 M. Michel GAUVIN | ● PANTECOUTEAU | ● 16 M. Xavier BRUNET |
| ● 3 Mme | ● 9 M. | ● 17 Mme |
| ● 4 M. Robert GIRAULT | ● 10 Mme Laureline DOUILLARD | ● 18 Mme Charlène PLANCHAIS |
| ● 5 Mme | ● 11 M. Grégory LEHOURS | |
| ● 6 M. Michel BERTRAND | ● 12 Mme Sandra FORGET | |
| ● 7 M. | ● 13 M. | |
| | ● 14 Mme Elodie RETIF | |

Excusé.e.s

- MM : Marie-Paule SECHET, Corinne LE FLEM, Pierrick MENARD, Benoit FRABOULET, Laura DEPASSE, Régis BOUTIN

Secrétaire de séance

- AUFFRAIS Vincent

2023-38 Proposition de rétrocession par SNCF IMMOBILIER de portions de l'ancienne voie ferrée - Village de La Culais - RD 771

Exposé

L'entité RESEAU SNCF propose à la commune de faire l'acquisition de trois parcelles longeant la RD 771 anciennement RN 171, actuellement propriété de RESEAU SNCF.

Il s'agit d'une régularisation foncière.

Ces parcelles son constitutives d'une ancienne voie ferrée qui borde l'ancienne RN 171.

Ces parcelles n'ont pas été rétrocédées à l'Etat lors de la réalisation des travaux de construction de la route nationale 171 et sont restées propriété de la SNCF.

Les services des Domaines ont été saisi afin d'en évaluer la valeur qui a été établi à la somme de 5 500 € avec une marge d'appréciation de 10%.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

Commune	Parcelle	Adresse/Lieudit	Superficie	Nature réelle
Saint-Aubin des Châteaux	ZV n° 32 ZV n° 49 ZV n° 50	La Culais	127 m2 1 310 m2 26 063 m2	Terrains
			27 500 m2	

Il est précisé au Conseil Municipal que d'autres parcelles en continuité de celles listées ci-dessus n'ont pas été incluses dans ce projet de régularisation.

Le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur ce dossier.

Délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu l'avis des Domaines,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- **SOUHAITE** que l'ensemble des parcelles propriété de RESEAU SNCF et qui actuellement sont constitutive d'une route puissent être intégrées à ce projet de cession foncière
- **DECIDE** qu'en l'état du dossier, une suite favorable ne peut être donnée
- **DONNE** mandat au Maire pour engager des négociations avec SNCF IMMOBILIER

Vote à main levée

Voix pour 12

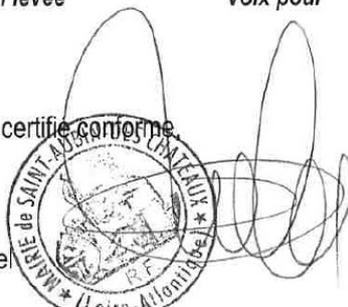
Voix contre 0

Absentions 0

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

RABU Daniel





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mille vingt - trois, le quatre avril à 19 heures quarante cinq, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-AUBIN DES CHATEAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel RABU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 14 avril 2023

Présents :

- | | | |
|------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| ● 1 M. Daniel RABU | ● 8 Mme Jacqueline | ● 15 M. Vincent AUFFRAIS |
| ● 2 M. Michel GAUVIN | ● PANTECOUTEAU | ● 16 M. Xavier BRUNET |
| ● 3 Mme | ● 9 M. | ● 17 Mme |
| ● 4 M. Robert GIRAULT | ● 10 Mme Laureline DOUILLARD | ● 18 Mme Charlène PLANCHAIS |
| ● 5 Mme | ● 11 M. Grégory LEHOURS | |
| ● 6 M. Michel BERTRAND | ● 12 Mme Sandra FORGET | |
| ● 7 M. | ● 13 M. | |
| | ● 14 Mme Elodie RETIF | |

Excusé.e.s

- MM : Marie-Paule SECHET, Corinne LE FLEM, Pierrick MENARD, Benoit FRABOULET, Laura DEPASSE, Régis BOUTIN

Secrétaire de séance

- AUFFRAIS Vincent

2023-39 - Fonds de solidarité pour le logement - Participation 2023

Exposé

La commune de Saint-Aubin-des-Châteaux est appelée en 2023 à renouveler sa participation au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement dont la gestion comptable et financière est assurée par le département de la Loire-Atlantique.

Le FSL vise à permettre aux personnes en difficulté à accéder à un logement par le financement de la caution ou de favoriser le maintien dans le logement avec la prise en charge des factures d'énergie ou d'eau par exemple.

En 2022 ce sont 2 foyers qui ont été aidés pour un montant total des aides de 968 €

La commune est sollicitée à hauteur de 222 € pour 2023

Délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

1. **DECIDE** de renouveler sa participation au Fonds de Solidarité pour le Logement à hauteur de **222 €** pour l'année 2023
2. La dépense correspondante sera imputée à l'article 658822 du budget principal 2023

Vote à main levée

Voix pour 12

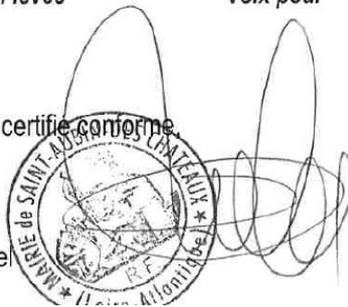
Voix contre 0

Absentions 0

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

RABU Daniel





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mille vingt - trois, le quatre avril à 19 heures quarante cinq, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-AUBIN DES CHATEAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel RABU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 14 avril 2023

Présents :

- | | | |
|------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| ● 1 M. Daniel RABU | ● 8 Mme Jacqueline | ● 15 M. Vincent AUFFRAIS |
| ● 2 M. Michel GAUVIN | ● PANTECOUTEAU | ● 16 M. Xavier BRUNET |
| ● 3 Mme | ● 9 M. | ● 17 Mme |
| ● 4 M. Robert GIRAULT | ● 10 Mme Laureline DOUILLARD | ● 18 Mme Charlène PLANCHAIS |
| ● 5 Mme | ● 11 M. Grégory LEHOURS | |
| ● 6 M. Michel BERTRAND | ● 12 Mme Sandra FORGET | |
| ● 7 M. | ● 13 M. | |
| | ● 14 Mme Elodie RETIF | |

Excusé.e.s

- MM : Marie-Paule SECHET, Corinne LE FLEM, Pierrick MENARD, Benoit FRABOULET, Laura DEPASSE, Régis BOUTIN

Secrétaire de séance

- AUFFRAIS Vincent

2023-40- Décision modificative n° 1 - Budget assainissement 2023

Exposé

Le Conseil Municipal est informé qu'il est nécessaire de procéder à des modifications d'affectation de crédits de la section de fonctionnement du budget assainissement 2023.

En effet le montant des crédits inscrits en dépenses imprévues représente plus 7,5% des dépenses réelles prévisionnelles de la section de fonctionnement.

Délibération

Vu les dispositions de l'article L.2322-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Vu les crédits inscrits à la section de fonctionnement du budget assainissement 2023

- **Adopte** la décision modificative n° 1 sur le budget assainissement 2023, telle que présentée dans le tableau ci-après

Chap.	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
022	C/ 022	Dépenses imprévues	- 3 500 €	
011	C/ 604	Achats d'études - prestations de service	+ 3 500 €	
			0,00 €	

Vote à main levée

Voix pour 12

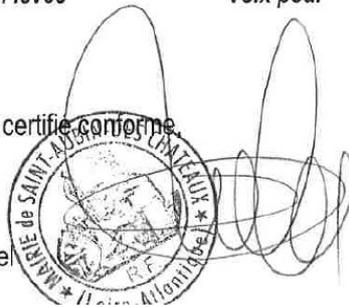
Voix contre 0

Absentions 0

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

RABU Daniel





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mille vingt - trois, le quatre avril à 19 heures quarante cinq, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-AUBIN DES CHATEAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel RABU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 14 avril 2023

Présents :

- | | | |
|------------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| ● 1 M. Daniel RABU | ● 8 Mme Jacqueline PANTECOUTEAU | ● 15 M. Vincent AUFFRAIS |
| ● 2 M. Michel GAUVIN | ● 9 M. | ● 16 M. Xavier BRUNET |
| ● 3 Mme | ● 10 Mme Laureline DOUILLARD | ● 17 Mme |
| ● 4 M. Robert GIRAULT | ● 11 M. Grégory LEHOURS | ● 18 Mme Charlène PLANCHAIS |
| ● 5 Mme | ● 12 Mme Sandra FORGET | |
| ● 6 M. Michel BERTRAND | ● 13 M. | |
| ● 7 M. | ● 14 Mme Elodie RETIF | |

Excusé.e.s

- MM : Marie-Paule SECHET, Corinne LE FLEM, Pierrick MENARD, Benoit FRABOULET, Laura DEPASSE, Régis BOUTIN

Secrétaire de séance

- AUFFRAIS Vincent

2023-41- Cession des parcelles cadastrées section ZD n° 253 et ZD 265 - Rue des Acacias

Exposé

Le Conseil Municipal est informé des demandes d'acquisition formulées par les propriétaires riverains des parcelles cadastrées section ZD sous les numéros 253 et 265 situées Rue des Acacias.

Désignation	Contenance
ZD 253	86 m2
ZD 265	78 m2

Ces parcelles sont devenues propriété de la commune le 22 juillet 2020 lors de l'établissement de l'acte de rétrocession à la commune des espaces communs du lotissement aménagé par le lotisseur COMECA.

Il est précisé au Conseil Municipal qu'aucun réseau n'est enfoui sous ces emprises.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Compte tenu de l'absence de réseau sous ces emprises,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

- **DONNE** son accord à la cession des parcelles cadastrées ZD 253 et ZD 265 aux propriétaires riverains (M Benoit FRABOULET et M Fabrice HERAULT).
- **Fixe** le prix de cession à 300 € pour chaque parcelle en précisant que les frais d'acte seront à la charge des acquéreurs

Vote à main levée

Voix pour 11

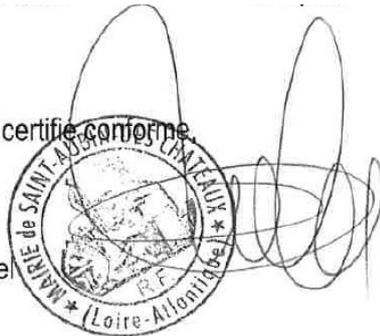
Voix contre 0

Absentions 1

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire

RABU Daniel





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mille vingt - trois, le quatre avril à 19 heures quarante cinq, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-AUBIN DES CHATEAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel RABU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 14 avril 2023

Présents :

- | | | |
|------------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| ● 1 M. Daniel RABU | ● 8 Mme Jacqueline PANTECOUTEAU | ● 15 M. Vincent AUFFRAIS |
| ● 2 M. Michel GAUVIN | ● 9 M. | ● 16 M. Xavier BRUNET |
| ● 3 Mme | ● 10 Mme Laureline DOUILLARD | ● 17 Mme |
| ● 4 M. Robert GIRAULT | ● 11 M. Grégory LEHOURS | ● 18 Mme Charlène PLANCHAIS |
| ● 5 Mme | ● 12 Mme Sandra FORGET | |
| ● 6 M. Michel BERTRAND | ● 13 M. | |
| ● 7 M. | ● 14 Mme Elodie RETIF | |

Excusé.e.s

- MM : Marie-Paule SECHET, Corinne LE FLEM, Pierrick MENARD, Benoit FRABOULET, Laura DEPASSE, Régis BOUTIN

Secrétaire de séance

- AUFFRAIS Vincent

2023-42- Demande d'acquisition de chemins communaux

Exposé

Le Conseil Municipal est informé que plusieurs demandes d'acquisition de portions de chemins communaux ou voies communales ont été formulées.

Elles sont les suivantes :

Demandeurs	Lieu	Parcelle/qualification du terrain
TAILLANDIER Michel	Bonnencontre	Ancienne voie communale - Chemin rural

ALLAIN Jérôme	La Goudais	Portion chemin rural n° 13
PAILLARD Roland	Le Perray	Portion du chemin rural desservant les Etrangloux - Village du Perray

De nouvelles demandes sont également en cours dans les villages de La Brosse, La Févrais, La Gautronnais.

Délibération

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

- **MANDATE** la commission voirie pour étudier la pertinence de ces demandes

Vote à *main levée*

Voix pour 12

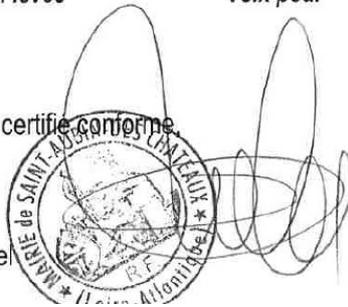
Voix contre 0

Absentions 0

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire

RABU Daniel





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mille vingt - trois, le quatre avril à 19 heures quarante cinq, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-AUBIN DES CHATEAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel RABU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 14 avril 2023

Présents :

- | | | |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">● 1 M. Daniel RABU● 2 M. Michel GAUVIN● 3 Mme● 4 M. Robert GIRAULT● 5 Mme● 6 M. Michel BERTRAND● 7 M. | <ul style="list-style-type: none">● 8 Mme Jacqueline PANTECOUTEAU● 9 M.● 10 Mme Laureline DOUILLARD● 11 M. Grégory LEHOURS● 12 Mme Sandra FORGET● 13 M.● 14 Mme Elodie RETIF | <ul style="list-style-type: none">● 15 M. Vincent AUFFRAIS● 16 M. Xavier BRUNET● 17 Mme● 18 Mme Charlène PLANCHAIS |
|---|--|---|

Excusé.e.s

- MM : Marie-Paule SECHET, Corinne LE FLEM, Pierrick MENARD, Benoit FRABOULET, Laura DEPASSE, Régis BOUTIN

Secrétaire de séance

- AUFFRAIS Vincent

2023-43- Communication du rapport d'activités 2022 - Communauté de Communes Chateaubriant Derval

Exposé

L'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les Présidents des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale adressent chaque année au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de leur établissement. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal.

Délibération

Le Conseil Municipal,

Vu les dispositions de l'article L. 5211-39 du CGCT,

Après avoir pris connaissance de ce bilan d'activités et entendu les délégués communaux,

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes de Chateaubriant Derval

Vote à main levée

Voix pour 12

Voix contre 0

Absentions 0

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire

RABU Daniel

